

Les « Cordées de la Réussite » sont un dispositif national qui repose sur la mise en place d'un réseau de solidarité entre un établissement supérieur et des collèges et lycées scolarisant des élèves issus de quartiers prioritaires (<http://www.cordeesdelareussite.fr>).

Les objectifs de la cordée sont multiples : contribuer à lever les barrières, notamment psychologiques et culturelles, qui empêchent de choisir des études à l'université ; faire connaître l'université à tous les étudiants ; aider les élèves dans leur choix d'orientation ; promouvoir l'égalité des chances et la réussite de tous les jeunes. A Paris 8, il existe de nombreuses actions qui mettent en relation des lycées partenaires et l'Université.

Vous êtes étudiants **de L2 ou L3** et vous souhaitez participer aux cordées de la réussite à la rentrée :

- **Les lycées Jacques Brel (La Courneuve) et Eugène Delacroix (Drancy) recherchent chacun 8 tuteurs de méthodologie pour accompagner des classes de seconde et/ou première :**

Il s'agit d'animer avec un enseignant référent un atelier d'environ 1h hebdomadaire (sur un semestre) pour mettre les élèves en confiance et les aider dans leur organisation méthodologique :

- apprendre à parler de soi positivement : qui je suis, ce que j'aime, mon ambition
- présenter un film/une œuvre
- penser comment on apprend à apprendre : planning, organisation, etc
- élargir sa culture : lecture de l'actualité, discussion, débat

- **Le lycée Eugène Delacroix (Drancy) recherche TROIS tuteurs pour accompagner un cercle d'éco-délégués. Idéalement, les étudiants sont déjà investis dans ce domaine à l'université ou à l'étranger et souhaitent partager leur expérience avec des lycéens.**

Modalités pratiques

Avec l'accord du/de la responsable de formation de votre département, **l'étudiant qui participe aux Cordées pourra valider son EC de stage de L3**. Pour valider leur EC, les étudiants peuvent être amenés à rédiger un rapport de stage d'une dizaine de pages pour faire un bilan critique de leur expérience. Les modalités exactes sont à définir avec le responsable de formation.

Avant de commencer son stage, il/elle doit signer une convention. Cette convention est à récupérer auprès de le chargé du SCUIO.

Si vous êtes intéressés, faites-le savoir au plus vite à anne.bonzon@univ-paris8.fr et à phil.verheyde@orange.fr